

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 4 novembre 2020
Délibérations consultables en Mairie du 16 novembre 2020 au 16 janvier 2021
pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 4 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Anne-Laure BODIN, M. Gilles LOUSTALOT, M. Jérôme GABILLAUD, M. Nicolas ROUTET, M. John LE MENTEC, Mme Julie JAOUEN, M. Loïc HÉMERY, Mme Françoise VALENTIN, M. Frédéric SIMON, Mme Paméla GAUTIER, M. Jean-Marc DAVID, Mme Séverine GABILLAUD, Mme Catherine AUMAITRE, Mme Pascale ADAM.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Loïc HÉMERY.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

1. Délibération concernant la vente d'une parcelle à La Pierre à La Marthe

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal de la demande d'acquisition de la parcelle AE 262 d'une superficie de 1 359 m² à 10,80 le m² située à La Pierre à La Marthe par M. et Mme DUCHATEAU Jean-Marie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Maire

2. Délibération Demande de Subvention Fonds d'Action Rural concernant la construction d'un préau au sein de l'école

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de construire un préau dans la cour de l'école pour protéger les enfants des intempéries, le préau actuel étant trop étroit.

Le Département sera sollicité pour une demande de subvention au titre du Fonds d'Action Rural.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Maire

3. Délibération Demande de Subvention Fonds d'Action Rural concernant l'achat d'un tracteur tondeuse

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir un nouveau tracteur tondeuse pour l'entretien des espaces verts.

Le Département sera sollicité pour une demande de subvention au titre du Fonds d'Action Rural.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Maire

4. Délibération demande de Subvention DETR concernant la construction d'un préau au sein de l'école

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de construire un préau dans la cour de l'école pour protéger les enfants des intempéries, le préau actuel étant trop étroit.

L'Etat sera sollicité pour une subvention au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Maire

5. Adoption d'une Décision Modificative n° 2

Le Maire expose qu'il manque des crédits nécessaires en investissement et propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Article 2188 : Achats divers	- 9 736,16	
001 : résultat reporté	9 736,16	
TOTAL	0.00	0.00

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 2

6. Remboursement de frais aux élus dans l'exercice de leurs fonctions et de leur droit à la formation

Les membres du Conseil Municipal peuvent être appelés à effectuer différents types de déplacements qui peuvent ouvrir droit au remboursement des frais exposés pour leur accomplissement :

- Remboursement des Frais d'hébergement et de repas

Types d'indemnités	Déplacements Province	Déplacements Paris (intra-muros)	Villes = ou > à 200 000 habitants
Hébergement	70,00 €	110,00 €	90,00 €
Déjeuner	15,25 €	15,25 €	15,25 €
Dîner	15,25 €	15,25 €	15,25 €

- Remboursement des Frais de Transport

Catégorie (puissance fiscale du véhicule)	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Après 10 000 km
Véhicule de 5 CV et moins	0,29 €	0,36 €	0,21 €
Véhicule de 6 et 7 CV	0,37 €	0,46 €	0,27 €
Véhicule de 8 CV et plus	0,41 €	0,50 €	0,29 €

La revalorisation des indemnités ci-dessus suivra l'actualisation prévue par les textes réglementaires.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition du Maire.

7. Questions diverses

- **Agent Recenseur** : Dans le cadre de la campagne de recensement 2021, un agent recenseur devra être recruté prochainement. Quelques propositions ont été soumises.
- **Membres associés** : Deux membres associés ont été sollicités pour apporter leur aide au sein de la Commission Culture et de la Commission d'Aide aux Personnes Agées.

Il s'agit de :

M. Stéphane NANDILLON pour la Commission Culture

Mme Emilie GABILLAUD pour la Commission d'Aide aux Personnes Agées.

- **Couverture mobile – enquête 2020** : M. Nicolas FORISSIER, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, adresse à toutes les communes un tableau de vérification de l'état du réseau de la couverture mobile afin de relayer ces informations auprès des opérateurs, en lien avec le Département et l'Etat afin d'obtenir une véritable amélioration de la couverture mobile dans l'Indre.
- **Subvention Amendes de Police** : Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a obtenu une subvention de 5 233,50 € (soit 50 % au lieu de 30 %) au titre des Amendes de police pour la création et l'aménagement de trottoirs entre l'arrêt de bus et l'école.
- **Compte-Rendu des Commissions** : Les délégués de chaque commission font un point sur les réunions qui se sont déroulées et nous transmettent les informations par écrit.